

Appel à toute personne connaissant bien un droit étranger

Par **regisb**, le **11/03/2004** à **18:44**

Bonjour,

Je lance un appel à toute personne connaissant bien un droit étranger afin qu'elle se fasse connaître et que nous puissions lui poser des milliards de questions !wink Image not found or type unknown.

Je suis certain que certains, par le biais de séjours eurasmus, de voyages ou autres ont des connaissances sur ces questions.

Par ailleurs, nous pourrions aussi indiquer les langues que nous parlons afin de creuser certaines législations pour nous rendre service.

Personnellement, je parle anglais, italien, et comprends assez bien le portugais.

Bien à vous,

Régis

Par **jeeecy**, le **11/03/2004** à **21:19**

bon au magistere j'etudie les droits allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais

bien sur ce ne sont que des cours plus ou moins pousses mais ce sont deja de bonnes bases tous les themes portent sur le contrat et les societes

sinon pour les langues je parle en plus du francais lol (enfin je crois !wink Image not found or type unknown) allemand, anglais et espagnol.

voila

@+

Jeeecy

Par **Olivier**, le **11/03/2004** à **23:11**

quant à moi, je suis plutôt droit interne (désolé....), mais je maîtrise l'anglais et l'espagnol, et il

paraît que j'ai aussi de beaux restes d'allemand

Par **Ha.Ou**, le **14/03/2004** à **17:19**

hello,

nouvelle sur ce forum, cependant g un dess"systemes juridiques compares, ordre mondial", en termes clairs: étude des pays de Common law, arabo-musulmans, européens et asie du sud-est, avec une dominante tournée vers les institutions et les contrats.

:))

il doit me rester qqes vagues souvenirs de cours...enfin j'espère! Image not found or type unknown

Par **zippo**, le **04/06/2004** à **13:43**

Bonjour,

Je termine une licence en droit (bac+5) et je suis l'heureux titulaire d'une licence en Sciences Politiques et d'un DEC en Sciences du travail.

Je maîtrise correctement certains aspects du droit public et administratif belge (surtout tout ce

qui concerne le système institutionnel Image not found or type unknown le statut des agents de l'Etat, la législation sur les ASBL et fondations), je me débrouille en droit social/travail belge également.

:x

Il rame ce site... Image not found or type unknown

Par **margo**, le **04/06/2004** à **13:55**

Moi je parle anglais (un peu) et allemand (presque couramment).
A la fac je suis les cours de droit en allemand.

Par **Vincent**, le **04/06/2004** à **15:42**

C'est génial les cours de droit en allemand! Et dire qu'il faut aller à Montpellier pour trouver cette possibilité alors qu'à Nancy (meme pas deux cent km de la frontière) il n'y a même pas!

:cry:

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **04/06/2004** à **16:19**

:X

[quote="zippo":2p6lvp79]Il rame ce site... Image not found or type unknown [quote:2p6lvp79]

desole mais cela est du a la frequentation qui augmente de jour en jour

j'en profite pour vous remercier tous de votre participation active a ce forum

si des perturbations plus importantes se font sentir, il va fzalloiur que l'on revoit notre hebergement!!!

Par **zippo**, le **07/06/2004** à **18:44**

:X

[quote="jeeecy":19x40jjv][quote="zippo":19x40jjv]Il rame ce site... Image not found or type unknown [quote:19x40jjv]

desole mais cela est du a la frequentation qui augmente de jour en jour

[/quote:19x40jjv]

:roll:

on va dire ça... Image not found or type unknown

Par **regisb**, le **25/09/2004** à **12:19**

Désolé pour mon long silence et heureux de voir que ce site marche toujours aussi bien.

La question posée dans cette rubrique peut être crutiale pour ceux qui y participent et en particulier pour ceux qui entrent dans la vie professionnelle.

En effet, beaucoup seront amené à répondre à des exigences dont la portée dépasse les frontières françaises et il est bon d'avoir une certaine visibilité dans ce domaine histoire de ne pas passer pour le juriste empêcheur de tourner en rond qui dit toujours "je ne sais pas" ou "c pas possible".

Par exemple, je devrais bientôt rédiger des contrats de d'exclusivité dans la commercialisation de droits audiovisuels pour l'europe.

Je peux avancer confiant sur le droit des contrats car il est très uniformisé au niveau mondial et je ferai attribution de compétence quant aux litiges éventuels et la loi applicable dans un état de droit civil.

Naturellement, je demanderai dans cette liste à la juriste dont le nom de DESS est imprononçable de m'indiquersi je ne suis pas passé à côté de qqchose d'important.

Ex: saviez-vous que les droits d'auteurs ne peuvent être cédés là-bas pour une période supérieure à 7 ans?

Pour ceux que ça interesse je connais de bon truc en droit fiscal international.

L'un des administrateurs de ce site était intéressé par Monaco? Je peux être bon conseil.

Bien à vous,

Régis

Par **Mehdi**, le **14/12/2005** à **14:38**

Bonjour,

Je suis nouveau sur ce site et je voulais vous dire que bien qu'internationaliste, je connais bien le droit tunisien pour avoir effectué ma maitrise à Tunis. Je suis donc à votre disposition pour essayer de vous éclairer sur vos éventuelles interrogations.

Par **Yann**, le **14/12/2005** à **16:46**

Bonjours et bienvenu Mehdi, si tu souhaites te présenter plus amplement tu peux le faire ici.
<http://www.juristudiant.com/forum/viewforum.php?f=32>

Par **mahe747**, le **07/02/2006** à **22:15**

Bonsoir,

Je cherche des informations sur le droit latin et notamment comment il aborde le droit en général ainsi que le droit des contrats. J'espère que vous pourrez m'aider et notamment me fournir des informations difficiles à trouver pour un novice.

Je vous remercie d'avance.

Respectueusement

Par **jeeecy**, le **07/02/2006** à **22:32**

bonjour

peux tu etre plus precis concernant ce que tu appelles droit latin?

Merci

Jeeecy

Par **mahe747**, le **07/02/2006** à **22:39**

Merci pour votre attention!

JE veux parler du système de droit latin qu'on appellerait aussi le droit romain. Je suis novice en la matière et le peu d'information que j'ai trouvé expliquerai que ce système de droit latin est le droit "romano-germanique". Il recouvrirait différents droits tels que le droit français, allemand ou espagnol.

J'espère avoir été plus claire!

MErci

Par **jeeecy**, le **08/02/2006** à **03:47**

ok mais tu parles du systeme de droit latin actuel ou alors du droit romain de l'antiquite, ce qui releverait alors de l'histoire du droit?

Par **mahe747**, le **08/02/2006** à **08:04**

Non je parle justement du système de droit latin actuel et non pas du droit romain de l'antiquité.

Par **Kem**, le **03/03/2008** à **11:16**

Bonjour,

Je suis nouvelle sur le forum.

J'ai fait mon baccalauréat en droit Belge (= licence) et je suis le master 1 en droit des affaires à la Sorbonne.

Vive les facs françaises qui acceptent les Belges comme ayant fait leur licence en droit Français !

J'ai fait du droit général, j'ai touché un peu à tout : et si je ne sais pas, je vous dirais pas de

bêtises mais je dirais seulement que je ne connais pas ^^

Bey,

Kem

Par **Thu Nhi**, le **16/04/2008** à **12:51**

Bonjours a tous

je suis une Vietnamien, je suis etudiante en droit dans le propramme de cooperation economique international, plutot comparaison entre droit francais et droit vietnamien. je veut changer idee avec ce qui interesse droit Vietnam, et aussi je veut savoir le droit francais.

Par **Kem**, le **17/04/2008** à **10:00**

;)

Bienvenue 

Je suis certaine que la comparaison droit français / droit vietnamien sera plus riche que la comparaison droit français / droit belge pour lesquels la base est la même (code napoléon) :roll:



Par **mathou**, le **21/04/2008** à **14:37**

Chao co ! (j'ai demandé à un ami vietnamien comment on disait bonjour, j'espère que j'ai bien

retenu... 

:wink:

Bienvenue sur le forum 

Par **Thu Nhi**, le **21/04/2008** à **16:44**

Ce n'est pas Chao CO, c'est le "Chao Ban", pcq nous somme amis, Chao CO pour le professeur, mais aussi pour les personnes plus ages que toi.

Je suis tres enchante de votre connaissance

Par **Urbain KOKOLO LANDU**, le **17/04/2009** à **17:04**

Je ne sais pas si je peux vous etre d'une certaine utilité. Etant étudiant en première année de Licence en fac de droit, option droit privé et judiciaire en République démocratique du Congo, je m'y connais un peu plus en droit congolais qui est par ailleurs fortement inspiré du droit franco-belge.

Par **Julien06**, le **30/04/2009** à **11:26**

Salut si ça peut aider moi je parle couramment Français et Italien, relativement bien Anglais et un peu Espagnol.

Par contre je ne connais aucun droit étranger de manière approfondie.

:wink:

Bonne journée Image not found or type unknown